

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 05/09/2016 portant création de la mention Activités de la forme du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le **06/07/2022**,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention **Activités de la forme cours collectifs** est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance		
BP4ALP220816	Monsieur	AUREYRE	Axel
BP4ALP220817	Monsieur	BAH	Ismaïl, Souley
BP4ALP220818	Madame	BARON	Charlène
BP4ALP220819	Monsieur	BASKENS	Alcibiade
BP4ALP220820	Monsieur	BEUNAT	Fabrice
BP4ALP220821	Madame	BILLON	Noémie
BP4ALP220822	Madame	BOZKURT	Séverine
BP4ALP220823	Madame	CANTET	Laurine
BP4ALP220824	Monsieur	COFFINEAU	Virgile
BP4ALP220825	Madame	CROSSOIR	Kathleen
BP4ALP220826	Monsieur	DAGIEUX	Alex
BP4ALP220827	Monsieur	DECROCK	Mattéo
BP4ALP220828	Monsieur	DESDOITS	Tommy-Lee
BP4ALP220829	Monsieur	FATHI	Zakaria

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

BP4ALP220830	Monsieur	FILIOL	Hugo
BP4ALP220831	Monsieur	GANTIER	Axel
BP4ALP220832	Monsieur	GAUTHIER	Loan
BP4ALP220833	Madame	GERNOUX	Emmy, Fanny
BP4ALP220834	Monsieur	GROLEAU	Quentin
BP4ALP220835	Monsieur	GUILLOT	Louan
BP4ALP220836	Monsieur	HENRY	Romain
BP4ALP220837	Monsieur	JALLAIS	Raphaël
BP4ALP220838	Monsieur	LAIGNEAU	Thanh
BP4ALP220839	Monsieur	LAVAUZELLE	Aurélien, Jérémy, Loïc
BP4ALP220840	Madame	LHOSTE	Emeline
BP4ALP220841	Monsieur	LOUVARD	Antoine
BP4ALP220842	Madame	MAROLEAU	Marion
BP4ALP220843	Monsieur	MARTINEAU	Tristan
BP4ALP220844	Monsieur	OPSOMER	Tony
BP4ALP220845	Madame	PADILLA	Inès
BP4ALP220846	Madame	ROUSSELLE	Morgane
BP4ALP220847	Monsieur	SAIDANI	Sami
BP4ALP220848	Monsieur	SIMON	Louis
BP4ALP220849	Monsieur	SOUVETON	Julien
BP4ALP220850	Madame	ZUNIGA	Estelle

Article 2.- La rectrice de région académique Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, le 06/07/2022

Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités et par délégation,
la Cheffe du pôle service formation-certification-emploi


Anne DANIERE-MOREAU